

# **Allocution du Président LUPERTO**

**à l'occasion de l'ajournement des travaux**

**Séance du lundi 19 juillet 2010**

Nous terminons en cette fin d'après-midi estivale la première session de la législature. Tradition oblige, je vous adresse volontiers quelques mots sans trop vous retenir et en vous rappelant qu'à l'issue de cette séance, nous nous retrouverons pour une réception cordiale et conviviale.

Si on évalue sommairement le travail accompli au cours de cette première session, nous pouvons considérer que notre Parlement a bien exercé de sa fonction de contrôle du gouvernement : 750 questions orales ont été posées et 155 interpellations ont été développées, ce qui démontre que notre vigilance n'a pas été prise en défaut. Membres nouveaux ou plus anciens, de la majorité comme de l'opposition, vous avez été à cet égard très actifs et je suppose que le gouvernement ne devrait pas s'en plaindre... J'ajouterai encore que 750 questions écrites ont été posées et n'oublions pas les questions d'actualité qui ont parfois donné lieu à des « mini-débats » intéressants.

Sur ce plan de l'exercice de la fonction législative, le bulletin est sans doute moins satisfaisant. Sans doute tous les débuts de législature sont toujours un peu laborieux et je relève que dans nos assemblées communautaires et régionales, le même constat existe.

Un frémissement vient, semble-t-il, depuis ces dernières semaines et nous travaillerons dès la rentrée de septembre sur plusieurs textes déjà déposés dont l'ajustement du budget 2009.

Je ne peux qu'insister auprès du gouvernement pour qu'il se montre encore plus productif, ce qui ne vous empêche pas, chers collègues, de faire usage de votre faculté de proposition, en souhaitant qu'elle soit créative et incitative.

Nous espérons également que le gouvernement pourra nous déposer dès l'automne prochain les projets de décret relatifs au médiateur unique pour la Communauté et la Région et au délégué des droits de l'enfant qui sont des instances importantes du Parlement.

Disons aussi que les élections fédérales ont eu leur incidence inévitable sur le fonctionnement de notre assemblée. Et nous savons que les résultats de celles-ci ont ouvert, à tout le moins, des chantiers considérables pour les relations entre les Communautés de notre pays et leur devenir dans l'espace d'une Belgique fédérale qui ne sera sans doute plus exactement ce qu'elle était jusqu'ici.

La session que nous avons vécue n'a certes pas été exempte de tensions entre notre Communauté et la Communauté flamande, en particulier, à propos du décret que celle-ci a adopté sur l'inspection pédagogique.

Notre assemblée a dû se résoudre à introduire un recours en suspension et en annulation de ce décret auprès de la Cour Constitutionnelle, précédant et relayant ainsi d'autres initiatives des représentants des communes de la périphérie et des parents francophones que nous avons reçus ici même.

Je souligne cependant que, dans un esprit constructif, nous avons reçu dans notre Parlement le ministre flamand de l'Enseignement, M. Pascal Smet avec lequel nous avons tenté de dialoguer durant plus de deux heures. Cette concertation n'a pu déboucher sur des résultats concrets mais nous avons aussi démontré notre souci d'ouverture et de dialogue, un souci que nous avons toujours maintenu sans pour autant renoncer aux principes essentiels que nous devons défendre dans le cadre du respect des droits des francophones des communes à facilités et des minorités en général.

Nous avons également, dès le début du mois de septembre et dans l'esprit des déclarations de politique communautaire et régionale, travaillé avec les assemblées totalement ou partiellement francophones de notre pays à approfondir l'espace de solidarité Wallonie-Bruxelles et à lui donner une dimension parlementaire plus cohérente et plus consciente.

Leurs instances ont trouvé et présenté des mesures de meilleure gouvernance des assemblées, en particulier au sujet du statut des fonctions spéciales et de problématique de fond, plus spécialement pour cette année le port des signes convictionnels dans la fonction publique et l'enseignement.

Nous devons continuer à mieux opérer et agir ensemble pour une visibilité crédible de nos institutions francophones, dans l'espace national et international.

L'Europe est aussi pour notre Parlement une préoccupation. Nous nous inscrivons résolument dans le cadre des initiatives prises par les Parlements belges à l'occasion de la présidence belge de l'Union européenne et nous accueillerons, dans notre hémicycle, le 18 octobre prochain, une réunion des présidents des commissions de la Recherche

des Parlements nationaux sur les thèmes de la valorisation de la carrière des chercheurs et les rapports entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée en Europe. Un domaine de pointe qui sera abordé grâce à la collaboration de notre Parlement avec les Parlements wallons et bruxellois.

Notre assemblée n'a pas chômé non plus dans l'accueil d'excellentes initiatives telles que le Parlement jeunesse 2010, les élèves de la dictée Balfroid, la remise des prix des journalistes en herbe de la Communauté française et j'en passe. Elle a voulu aussi se montrer solidaire de la population de Haïti, pays francophone ne l'oublions pas. Elle l'aura fait discrètement mais très concrètement.

Mais il est temps de conclure. Je veux sincèrement remercier toutes celles et ceux qui ont contribué aux travaux de notre assemblée : vous-mêmes chers collègues, mesdames et messieurs les ministres, les agents du Parlement, des services non permanents, des groupes politiques, les collaborateurs des ministres, le syndic de la presse et les journalistes, la police militaire et tous les auxiliaires du Parlement.

C'est le moment de dire que nous avons eu à cœur de prendre des décisions sur le renforcement de la capacité de notre administration et une gestion plus optimale et plus qualitative des ressources humaines dont nous apprécions l'apport au fonctionnement et au travail continu du Parlement. Cela est rendu possible par une cordialité, une sincérité et un sens de l'intérêt général qui anime tout le bureau de notre Assemblée.

Dans la foulée, je tiens aussi à souligner le caractère positif et efficace de notre conférence des présidents chargée d'organiser l'ordre de nos travaux.

Bonnes vacances à toutes et à tous. Bonne fête nationale que je vous souhaite de célébrer comme des citoyens francophones qui se sentent bien tant dans l'espace belge que dans l'espace européen. Que votre temps de repos soit bien utilisé pour galvaniser vos énergies, régénérer vos corps et vos esprits, ce qui sera tout bénéfique à la rentrée pour notre assemblée qui aura encore besoin de vous pour démontrer sa pertinence et son efficacité.

Il est temps d'aller respirer...le soleil nous y invite et nous allons en partager les généreux effets.

Enfin et sans pour autant vous souhaiter de mauvaises vacances, que du contraire, je citerai, en guise de clin d'œil, Arnold Bennett (écrivain britannique du 19<sup>ème</sup> siècle) qui disait : « Rien de tel que des vacances ratées pour vous réconcilier avec une vie de labeur ».

Mes chers collègues... Excellentes vacances !